

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND VILLENEUVOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°34 /2022

Séance du 14 avril 2022

Date de la Convocation : 8 avril 2022

Heure de la séance : 19 h 00

Président de séance : Guillaume LEPERS (Président)

Secrétaire de séance : Estelle HENAULT-BLINEAU

Présents : MM. et Mmes PLANTE Bertrand, SEUVES Jean-Pierre, NICODEMO Héléna, MOURGUES Pascal, BOTTEGA Josiane, LALANNE Didier, REDON Jean, BARTHEROTTE Corine, BERNOU Pierre, LAFOSSÉ Jean-Marie, CHAROLLAIS Gilles, HOUSSIN Gilles, DULAURIER Jean-Jacques, MESSAOUDI-LOUBET Malika, TALOU Léopold, ROUSSEAU Christian, MATHALOU Laurence, PRELLON Christelle, VENTADOUX Yvon, LAFAYE-LAMBERT Christiane, DA SILVA Cédric, CABAS Jean-Paul, BERTOMEU Serge, BRUYERE Michel, PUDAL Jean-Pierre, VEIRIA Maria de Iurdes, BORDERIE Jacques, CHARBONNIER Angélique, MOMBOUCHET Brigitte, PEREUIL Jean-Pierre, LEPERS Guillaume, DAVELU-CHAVIN Anne-Marie, CLERC Xavier, LAVILLE Michel, VAQUIER Béatrice, HENAULT-BLINEAU Estelle, REGNIER Gérard, ROSIER Jean-Éric, LEVEQUE Catherine, MARS Xavier, DE BRONDEAU Chantal, BOUYSSONNIE Thomas, HUC Serge.

Etaient représentés : M. DOMINIQUE Jean-Max par M. Bertrand PLANTE, M. GILLET Christian par M. BORDERIE Jacques, M. GROSJEAN Gilles par M. BERNOU Pierre, BRUNET André par M. REGNIER Gérard, M. AJON Bernard par M. DA SILVA Cédric, FORGET André par M. PUDAL Pierre-Jean, Mme SUPPI Patricia par Mme HENAULT-BLINEAU Estelle, M. ZIANI Samir par M. CLERC Xavier, Mme DELLIAUX Anne par Mme DE BRONDEAU Chantal, M. GUEUDIN Freddy par M. ROSIER Jean-Éric, Mme BLAZEJCZYK Maëlle par M. BOUYSSONNIE Thomas, M. LADRECH Frédéric par M. VENTADOUX Yvon, M. VICTOR Guy par M. LAFOSSÉ Jean-Marie.

Etaient absents : Mmes et MM. GRENIER Marie-Laure (excusée), PERIQUET Laurent (excusé), DELESTRE Christel (excusée), M. HUERGA Jean-Pierre (excusé), FRIEDRICHS Cyril (excusé).

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

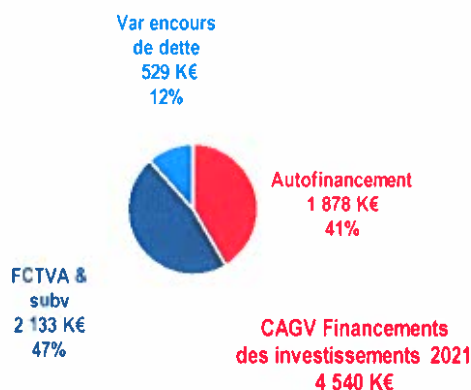
Synthèse

L'exercice 2021 aura été marqué par la reprise des activités des services au public, quand bien même leur niveau d'avant pandémie n'a pas encore été rattrapé notamment pour les services culturels et sportifs (piscine).

La forte hausse du traitement des déchets ménagers pour 640 K€ a réduit sensiblement l'épargne brute et déséquilibré le service.

L'épargne brute se réduit (-1 075 K€) pour atteindre 3,4 M€ soit 11,7% des recettes de fonctionnement.

en K€	2020	2021
Epargne brute	4 474	3 398
Taux d'épargne brute	15,7%	11,7%
- Remboursement en capital	2 378	2 471
= Epargne nette	2 096	928
Résultat antérieur	-804	1 251
Dépenses PAI & PPI brutes	5 982	4 450
Emprunt nouveaux	3 000	3 000
Encours de dette	27 374	27 903
Capacité de désendettement	6,1 ans	8,2 ans



Les 4,5 M€ d'investissement ont été financés majoritairement par les subventions & recettes d'investissement (47%) et l'autofinancement (41%). L'emprunt de 3 M€ aura été utilisé à hauteur de 529 K€ pour le financement des investissements 2021. Le solde se retrouvera dans le résultat de l'exercice et financera les investissements 2022. L'encours de dette de 28 M€ en fin d'exercice est remboursable en 8,2 années avec l'épargne brute. Les ratios fixés dans la stratégie financière sont tenus.

L'exécution du budget primitif 2021

CAGV taux de réalisation du BP 2021	BP 2021	CA 2021	Disponible	% réel
Chapitres 013,70,75,77 Crédits de gestion	3 309 K€	3 427 K€	118 K€	104%
Chapitres 73 Fiscalité	24 047 K€	24 427 K€	380 K€	102%
Chapitres 74 Dotation & participations	6 728 K€	6 784 K€	56 K€	101%
Total recettes de fonctionnement	34 085 K€	34 638 K€	553 K€	102%
Chapitre 011 & 67 Crédits de gestion	7 043 K€	7 563 K€	520 K€	107%
Chapitre 012 masse salariale	16 194 K€	16 039 K€	-155 K€	99%
Chapitre 014 Reversements de fiscalité	5 853 K€	5 896 K€	43 K€	101%
Chapitre 65 Subventions & participations	1 103 K€	1 058 K€	-45 K€	96%
Chapitre 66 Frais financiers	706 K€	684 K€	-22 K€	97%
Total dépenses de fonctionnement	30 899 K€	31 240 K€	341 K€	101%
Epargne brute	3 186 K€	3 398 K€	212 K€	107%

Les recettes de fonctionnement sont supérieures de +553 K€ par rapport aux prévisions du budget primitif en particulier sur le poste fiscalité qui génère plus de rôles supplémentaires que prévus. Les ventes de matériaux liées au tri sélectif sont également plus importantes que celles budgétées.

Les dépenses de fonctionnement, retraitées des dépenses non budgétées pour le traitement des déchets ménagers (+640 K€) atteignent un taux de réalisation de 99%. Globalement, la réalisation des dépenses de fonctionnement est tenue sur les principaux postes que sont la masse salariale et les crédits de gestion.

	BP 2021	CA 2021	disp	% réel	RAR
PAI	4 684 K€	2 874 K€	1 810 K€	61%	1 542 K€
PPI	4 714 K€	1 666 K€	3 048 K€	35%	1 792 K€
	9 398 K€	4 540 K€	4 858 K€	48%	3 334 K€

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement est de 48%. La pandémie et la pénurie de matériaux n'ont pas favorisé le déroulé des chantiers. Il faut toutefois noter un volume de reste à réaliser (RAR) conséquent ce qui signifie qu'un volume important de commandes a été lancé et sera à financer sur le budget 2022.

I - Une épargne brute qui diminue de 24%

en K€	2020	2021	Variations	
Impôts & dotations	28 775	28 834	59	0,2%
Subventions & produits des services	5 531	5 804	273	4,9%
Recettes de fonctionnement	34 306	34 638	332	1,0%
Crédits de gestion	13 616	14 517	901	6,6%
Charges de personnel	15 476	16 039	563	3,6%
Charges financières	740	684	-56	-7,6%
Dépenses de fonctionnement	29 832	31 240	1 408	4,7%
Epargne brute	4 474	3 398	-1 075	
Taux d'épargne brute	15,7%	11,7%		

La faible dynamique de la fiscalité ne permet pas de couvrir l'augmentation des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses de gestion augmentent essentiellement du fait du coût du traitement des déchets.

La masse salariale évolue de +3,6%.

CAGV service collecte et traitement des déchets 2021			
Traitement déchets	3 501 K€	TEOM	5 693 K€
Nettoyage PAV	435 K€	Redevance spéciale	310 K€
Entretien matériel roulant	268 K€	Soutien tri	416 K€
Carburants	211 K€	Vente de matériaux	359 K€
Autres dépenses	143 K€	Autres recettes	33 K€
Coûts RH	2 444 K€		
Amortissements	449 K€		
Total dépenses	7 452 K€	Total recettes	6 811 K€
Equilibre net (R-D)			-641 K€

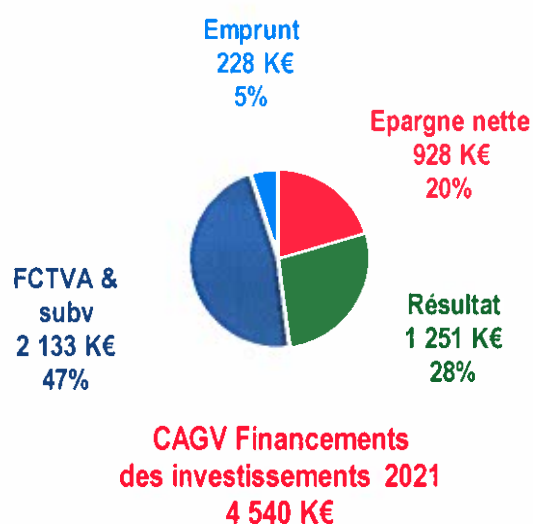
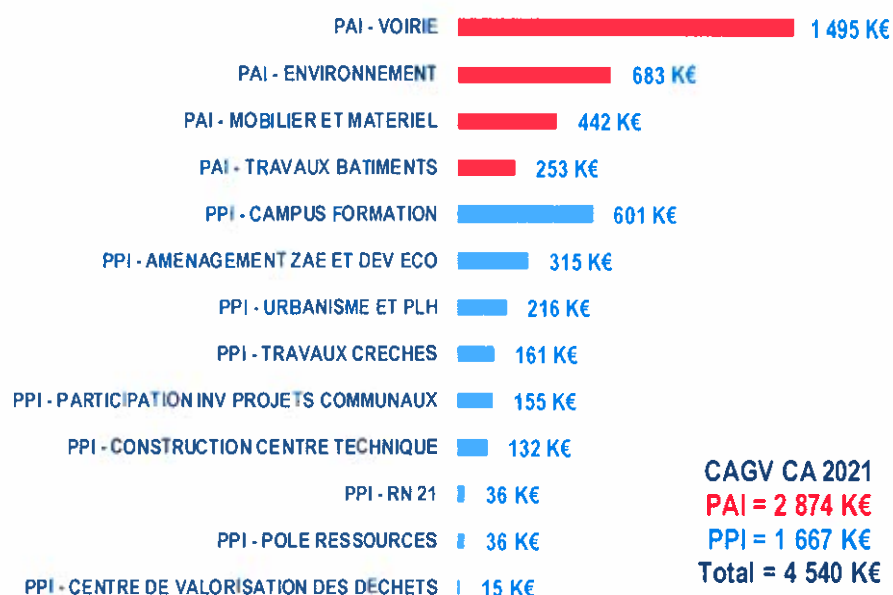
L'équilibre du service « collecte et traitement des déchets ménagers » n'est plus atteint. Le déficit de - 641 K€ correspond à la hausse des coûts du traitement liés à la prestation d'enfouissement et la taxe sur les activités polluantes (TGAP) en hausse constante.

II - Des investissements bien financés et un recours à l'emprunt limité

En réalisation brute, les investissements 2021 sont conséquents. Le Plan Annuel d'Investissement (PAI) représente les 2/3 des investissements réalisés avec une prépondérance pour l'entretien de la voirie.

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) acte la concrétisation des nouveaux projets (campus formation), aménagement des zones d'activités, fonds de concours aux projets communaux, pôle zéro déchets.

Les investissements sont couverts par le FCTVA et les subventions afférentes qui représentent 43% des dépenses.



Les dépenses d'investissement sont financées à 47% par les subventions et le FCTVA associé aux dépenses.

L'autofinancement, constitué du résultat antérieur (1 251 K€) et de l'épargne nette (928 K€) en finance 48%.

Le solde, soit 5% des dépenses d'investissement est financé par emprunt.

CAGV Budget principal	2021
Total des recettes réelles et d'ordre	45 856 K€
Total des dépenses réelles et d'ordre	43 083 K€
Résultat global de clôture	2 772 K€

Le résultat de clôture correspond à la part de l'emprunt de 3 M€ mobilisé en 2021 qui n'a pas été utilisé pour le financement des investissements. Ce sont donc 2,8 M€ qui serviront au financement des dépenses d'investissement 2022.

III – Une situation financière saine

en K€	2020	2021
Épargne brute	4 474	3 398
Taux d'épargne brute	15,7%	11,7%
- Remboursement en capital	2 378	2 471
= Epargne nette	2 096	928
Résultat antérieur	-804	1 251
Dépenses PAI & PPI brutes	5 982	4 450
Emprunt nouveaux	3 000	3 000
Encours de dette	27 374	27 903
Capacité de désendettement	6,1 ans	8,2 ans

Le taux d'épargne et la capacité de désendettement respectent les ratios de pilotage financier que s'est fixé l'agglomération (respectivement 10% et 10 ans).

CAGV BUDGET TRANSPORTS URBAINS (en K€)

	CA 2020	CA 2021	Var
Rémunération du délégataire	2 192 K€	1 957 K€	-235 K€
Charges à caractère général	24 K€	44 K€	21 K€
Frais de personnel	84 K€	55 K€	-29 K€
Frais financiers	6 K€	3 K€	-3 K€
Chapitre 042 dotations aux amortissements	148 K€	152 K€	4 K€
Total dépenses de fonctionnement	2 453 K€	2 211 K€	-242 K€
Versement mobilité	1 732 K€	1 827 K€	95 K€
Région compensation transp scolaires	876 K€	890 K€	14 K€
Recettes diverses	0 K€	5 K€	5 K€
Chapitre 042 transfert subventions	7 K€	9 K€	2 K€
Total recettes de fonctionnement	2 615 K€	2 731 K€	116 K€
A - Solde section de fonctionnement	161 K€	520 K€	
Subv renouvellement véhicules	0 K€	299 K€	730 K€
Divers travaux	85 K€	35 K€	-32 K€
Remboursement d'emprunt	46 K€	47 K€	1 K€
Chapitre 040 transfert subventions	7 K€	9 K€	2 K€
Total dépenses d'investissement	137 K€	390 K€	702 K€
FCTVA & Subventions	11 K€	1 K€	41 K€
Chapitre 040 dotations aux amortissements	148 K€	152 K€	4 K€
Total recettes d'investissement	158 K€	153 K€	45 K€
B - Solde section d'investissement	21 K€	-237 K€	
C - Résultat N-1	1 310 K€	283 K€	
A + B + C = Résultat N	1 493 K€	1 775 K€	

La rémunération du délégataire est en baisse car un avoir lié au COVID a été imputé sur l'exercice. La rémunération est en légère baisse malgré cet avoir.

Le versement mobilité en hausse retrouve son niveau d'avant pandémie.

Le solde de la section de fonctionnement est positif (+520 K€).

Le programme de renouvellement des bus reprend. Trois bus ont été achetés sur cet exercice.

Le résultat global de clôture (1 755 K€) contribue à l'autofinancement du plan de renouvellement des bus.

CAGV Budget assainissement collectif (VSL, bias, Pujols)

	CA 2020	CA 2021	Variation
Charges à caractère général	211 K€	48 K€	-163 K€
Frais de personnel	141 K€	131 K€	-11 K€
Frais financiers	758 K€	737 K€	-21 K€
Total dépenses de fonctionnement	1 111 K€	916 K€	-195 K€
Surtaxe assainissement	1 532 K€	1 803 K€	271 K€
Fond de soutien	793 K€	793 K€	0 K€
Permis de construire/contrôles	73 K€	17 K€	-56 K€
Autres recettes	63 K€	67 K€	4 K€
Total recettes de fonctionnement	2 461 K€	2 681 K€	220 K€

A - Solde fonctionnement 1 350 K€ 1 765 K€

	CA 2020	CA 2021	Variation
Total travaux d'assainissement	134 K€	88 K€	-46 K€
Remboursement dette	779 K€	837 K€	59 K€
Total dépenses d'investissement	912 K€	925 K€	13 K€
FCTVA & Subventions	155 K€	88 K€	-67 K€
Total recettes d'investissement	155 K€	88 K€	-67 K€

3 - Solde section d'investissement -758 K€ -837 K€

A + B = résultat de l'exercice 593 K€ 928 K€

C - Résultat N-1 2 726 K€ 3 319 K€

A + B + C = Résultat de clôture 3 319 K€ 4 246 K€

Encours de dette au 31/12 20 380 K€ 19 552 K€

Capacité de désendettement 15,1 ans 11,1 ans

Le budget assainissement collectif concerne uniquement les communes de VSL, Bias et Pujols. La CAGV a la charge de l'extension et du renouvellement du réseau.

Les dépenses de fonctionnement diminuent en raison de la mise en délégation de l'usine de compostage.

Le nouveau délégataire a réalisé un travail de recensement des abonnés qui a permis d'optimiser les surtaxes.

Le solde net de la section est conséquent en 2021 avec 1 765 K€.

Les investissements de 2021 accompagnent principalement les réfections de voiries structurantes.

L'encours de dette est en diminution car l'autofinancement suffit à financer les investissements et rembourser l'emprunt.

Il n'est pas prévu de recourir à l'emprunt pour financer ce budget lors des 10 prochaines années afin de réduire l'encours de dette, dont une partie de l'annuité est couverte par un fond de soutien.

CAGV : Assainissement non collectif

ANC en K€	2020	2021
Charges de personnel	61	63
Charges à caractère général	9	5
- Dépenses de fonctionnement	70	68
Redevance assainissement	61	48
Autres prestations	1	18
+ Recettes de fonctionnement	62	65
= Epargne	-7	-3
+ Résultat antérieur	63	56
= Résultat global de clôture	56	53

Le budget assainissement non collectif traite en régie intercommunale les contrôles des installations d'assainissement non collectives.

Ce budget s'équilibre avec les redevances versées par les particuliers lors de la conformité de leurs installations.

Il présente un excédent qui permet l'acquisition de matériel nécessaire notamment aux déplacements des contrôleurs.

Ce budget concerne la zone d'activité économique de Nombel pour laquelle tous les terrains ont été vendus et les aménagements réalisés. Le dernier terrain a été vendu. Ce

ZAE Nombel 2021
 Dépenses : travaux 82 K€
 Recettes : déficit 82 K€

budget devra être soldé par une dépense au budget général.
Ce budget retrace la part de main d'œuvre CAGV refacturée aux communes pour les travaux effectués sur les voiries et dépendances qui n'entrent pas dans le périmètre de compétence communautaire.

Voiries	2021
Dépenses	137 K€
Recettes	137 K€

Vu l'avis favorable de la commission « Ressources – Administration générale » réunie le 6 avril 2022.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Où l'exposé qui précède,

Après en avoir délibéré,

M. LEPERS, Président de la CAGV, a quitté la salle et n'a pas participé pas au vote

Décide,

À l'unanimité des suffrages exprimés,

1°) d'approuver le compte administratif 2021 du budget principal,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Où l'exposé qui précède,

Après en avoir délibéré,

M. LEPERS, Président de la CAGV, a quitté la salle et n'a pas participé pas au vote

Décide,

À l'unanimité des suffrages exprimés,

2°) d'approuver le compte administratif 2021 du budget annexe des transports urbains,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Où l'exposé qui précède,

Après en avoir délibéré,

M. LEPERS, Président de la CAGV, a quitté la salle et n'a pas participé pas au vote

Décide,

À l'unanimité des suffrages exprimés,

3°) d'approuver le compte administratif 2021 du budget assainissement collectif,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Où l'exposé qui précède,

Après en avoir délibéré,

M. LEPERS, Président de la CAGV, a quitté la salle et n'a pas participé pas au vote

Décide,

À l'unanimité des suffrages exprimés,

4°) d'approuver le compte administratif 2021 du budget assainissement non collectif

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Où l'exposé qui précède,

Après en avoir délibéré,

M. LEPERS, Président de la CAGV, a quitté la salle et n'a pas participé pas au vote

Décide,

À l'unanimité des suffrages exprimés,

5°) **d'approuver** le compte administratif 2021 du budget voiries,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Où l'exposé qui précède,

Après en avoir délibéré,

M. LEPERS, Président de la CAGV, a quitté la salle et n'a pas participé pas au vote

Décide,

À l'unanimité des suffrages exprimés,

6°) **d'approuver** le compte administratif 2021 budget ZAE de Nombel.

Certifié exécutoire le **22 AVR. 2022**

Publié le **22 AVR. 2022**

Casseneuil, le **22 AVR. 2022**
Extrait certifié conforme

Le Président
Guillaume LEPERS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.